

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	84 (1955)
Heft:	10
Nachruf:	À la mémoire de Jean-Louis Droux, instituteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la mémoire de Jean-Louis Droux, instituteur

Le R. P. Yvon Droux, encore tout petit enfant de 4-5 ans, disait un jour à ses parents en leur montrant des chapelets : Je demanderai au bon Dieu de vous envoyer beaucoup de croix ! Réflexion quasi prophétique et pleine de sens. Car, homme de grand cœur, doué d'une vive sensibilité, M. Jean-Louis Droux fut en quelque sorte prédestiné à la souffrance et de douloureuses épreuves lui furent réservées : études prolongées en raison des mobilisations, décès prématuré d'une épouse bien-aimée et de plusieurs enfants, incompréhension et indélicatesse, l'angoisse et les soucis que lui causa une maladie qui ne laissa aucun espoir de guérison et qui l'arracha à l'affection de sa famille et d'une femme aimante et admirable de dévouement, alors qu'il aurait pu prendre une retraite bien méritée après avoir enseigné quatre ans à Saint-Martin, vingt-quatre ans à Fiaugères et sept ans à Estévenens.

Faut-il voir là une erreur de la Providence. Croyons au contraire que Dieu a dû beaucoup aimer ce fidèle serviteur pour exiger de lui et de sa famille tant de cruels sacrifices, en compensation d'une halte bienheureuse que la terre n'aurait pu offrir.

Tout au long de sa pénible carrière, M. Droux fut soutenu par une constante préoccupation de beauté, d'harmonie et d'idéal qui fit de lui, par une sorte de paradoxe, un grand optimiste. Grâce à ce « besoin de grandeur », à sa droiture, à son intégrité, cet homme laisse le souvenir d'un père de famille exemplaire, d'un bon maître d'école, d'un compagnon et ami loyal et sympathique.

Entièrement dévoué à sa famille, il eut la consolation d'y être entouré d'une chaude affection et de soins généreusement prodigués. Il a élevé dix enfants qui lui ont fait honneur, empressés qu'ils étaient de suivre les traces d'un père qui fut toujours pour eux un modèle de foi, de fidélité, de vie sans reproche. Quelle dut-être sa joie et son réconfort d'avoir pu donner un prêtre à Dieu, le R. P. Yvon ?

Animé d'un esprit profondément religieux, du sens aigu du devoir, de l'amour de la tâche bien faite, M. Droux avait les vertus requises pour devenir, plus qu'un simple instructeur, un éducateur chrétien, c'est-à-dire celui qui élève, qui inculque de solides qualités et habitudes, des convictions sincères. Si l'incompréhension et les difficultés affectaient cet homme sensible, il ne se laissait pas rebouter devant une besogne pénible et souvent ingrate que, surtout vers la fin de sa carrière, durement éprouvé par la maladie, il acceptait avec une persévérence et un courage voisins de l'héroïsme ; il avait assez de confiance pour affronter l'épreuve et il n'oubliait pas que rien n'est définitivement acquis en éducation.

Doué d'une voix de ténor bien timbrée, M. Droux prêta généreusement son concours dans les manifestations profanes et religieuses. Qui pourrait oublier les moments d'intense émotion lorsque ce chanteur remarquable entonnait dans l'église de Saint-Martin un *Magnificat*, un cantique de Noël ou de Première Messe ou quelque autre pièce d'un riche répertoire ?

Et que dire du collègue et de l'ami que reste pour nous le cher Jean-Louis Droux ? Réservé, modeste, sincère, dévoué et oublious de soi-même, sachant créer autour de lui cette ambiance d'abandon, de confiance et de contact humain dans laquelle on se sent revivre et grandir, il avait tout pour s'attirer la sympathie des milieux les plus divers. Nous en eûmes la preuve le jour de son ensevelissement à Saint-Martin où une foule considérable de parents, d'élèves, de connais-

sances, de prêtres, de membres des autorités, de maintes délégations, de collègues, ont tenu par leur présence, leurs chants et leurs prières, à rendre un émouvant hommage à l'homme de bien que fut M. Droux, et témoigner une sympathie profondément sincère à sa famille si durement éprouvée.

X.

XVIII^e Conférence internationale de l'Instruction publique

Soixante-cinq Etats, soit huit de plus que l'année dernière, ont envoyé des délégations à la XVIII^e Conférence internationale de l'Instruction publique convoquée conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'Education et qui s'est ouverte au Palais Wilson, à Genève, en présence des directeurs de ces deux organisations, le Dr Luther Evans et le professeur Jean Piaget.

Etant donné le nombre des Etats représentés, et du fait que la plupart d'entre eux déléguent à Genève les autorités supérieures de leur Ministère de l'éducation, appelées à mettre à exécution les recommandations votées par la Conférence, ces assises annuelles constituent un des événements les plus marquants de la vie pédagogique mondiale.

Soucieuse de refléter dans la mesure du possible la diversité géographique des pays représentés et de leurs conceptions en matière d'éducation, la Conférence a élu son bureau comme suit : Président : M. l'Ambassadeur Dr G. A. Raadi, membre du Conseil exécutif de l'Unesco (Iran) ; vice-présidents : M. l'Ambassadeur Dr José Martinez-Cobo, ancien Ministre de l'éducation (Equateur) ; M. Jesus Rubio, vice-président du Conseil national de l'éducation (Espagne) ; M. Henry I. Willett, superintendant de l'éducation et président de l'Association américaine des administrateurs scolaires (Etats-Unis) ; M. Yoshio Tanaka, Ministre adjoint de l'éducation (Japon) et M. F. T. Doudnik, Ministre adjoint de l'Instruction publique (RSS d'Ukraine).

Ont été élus en qualité de rapporteurs chargés d'introduire la discussion générale et de présider les comités de rédaction pour l'élaboration des projets de recommandation sur les points I et II de l'ordre du jour, M. Clayton D. Hutchins, délégué des Etats-Unis d'Amérique, et M. Louis Machard, délégué de la France.

Les quatorze séances plénières tenues du 4 au 12 juillet ont été consacrées à la discussion des rapports sur le mouvement éducatif dans chaque pays pendant l'année scolaire 1954-1955, rapports qui seront reproduits dans l'*Annuaire international de l'Education* 1955. En outre, la Conférence a discuté et voté à l'unanimité les deux recommandations N^os 40 et 41 adressées aux Ministères de l'Instruction publique concernant le financement de l'éducation (pour la première fois cet important problème a été envisagé à l'échelle mondiale) et l'enseignement des arts plastiques dans les écoles primaires et secondaires.

Le texte de ces deux recommandations a été communiqué officiellement à tous les gouvernements, qui ont été priés de les diffuser et de les mettre en pratique. Ce document sera envoyé gratuitement à quiconque en fera la demande soit au Bureau international d'Education (Palais Wilson, Genève), soit à l'Unesco avenue Kléber, 19, Paris 16^e.